

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 22 SEPTEMBRE
2022



Extrait du registre des délibérations
République Française

N°DEL_2022_104

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE CHATOU ET
L'ASSOCIATION FACE YVELINES

L'an deux mille vingt deux, le vingt deux septembre à 20 h 30

Le Conseil Municipal, dûment convoqué par le Maire, le , s'est assemblé dans l'Auditorium du Conservatoire, 85 boulevard de la République, sous la présidence de Monsieur Eric DUMOULIN .

Présents :

Eric DUMOULIN, Michèle GRELLIER, Pascal PONTY, Malika BARRY, Paul MARSAL, Inès de MARCILLAC, Pierre ARRIVETZ, Virginie MINART-GIVERNE, Vincent GRZECZKOWICZ, Véronique FABIEN-SOULE, François SCHMITT, Véronique CHANTEGRELET, Jean-Manuel PARANHOS, Arménio SANTOS, Laurence GNEMMI, Emmanuel LOEVENBRUCK, Nicole CABLAN-GUEROULT, Levon MINASSIAN, Cécile DELAUNAY, Laurent LEFEVRE, Pascale PATAT, Laurent MALOCHET, Véronique LIGNIER, Bernard BOUCHET, Sophie LEFEBURE, Jean-Baptiste GODILLON, Nathalie MOULIN, Dominique BAUD, Aymeric TONNEAU, Laurence BOUDER, Arnaud BEAUVOIR, Béatrice BELLINI, Pierre GUILLET, Yves ENGLER

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Christelle HANNEBELLE à Michèle GRELLIER, Olivier LASSAL à Laurence GNEMMI, Sandrine COMBASTEIL à Eric DUMOULIN, Maël SINEGRE à Véronique FABIEN-SOULE, José TOMAS à Pierre GUILLET

Secrétaire :

Véronique LIGNIER

Les 34 membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 39.

NOTE DE SYNTHÈSE

L'association FACE YVELINES, membre du réseau national de la Fondation Agir Contre l'Exclusion, a pour mission de fédérer et d'accompagner les acteurs économiques dans leur engagement sociétal. Elle impulse et développe des actions en faveur du territoire, de ses entreprises et de ses habitants.

L'Association a présenté à la ville de Chatou ses différentes activités inclusives, articulées autour de 2 axes :

- l'éducation pour rapprocher le monde économique et l'univers éducatif ;

- l'emploi afin de favoriser l'employabilité et l'accès au monde du travail de chômeurs longue durée.

Parmi ces activités inclusives, la ville de Chatou a décidé de soutenir le projet « Job Academy », sur une période de 4 à 9 mois.

Ce projet a pour objectif principal de favoriser l'accès et le retour à l'emploi des publics présentant de réelles difficultés d'insertion professionnelle, et en particulier les chômeurs longue durée. Il consiste à proposer un accompagnement dynamique, qui soit le plus efficient possible en combinant des ateliers collectifs et des suivis individualisés réalisés par des professionnels issus du monde économique.

DELIBERATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis de la commission Culture – Tourisme – Évènementiel - Développement Économique et Commercial en date du 7 septembre 2022,

Considérant que le projet présenté par l'association Face Yvelines participe à la politique emploi de la Ville,

Considérant que cette action est menée en étroite collaboration avec des entreprises catoviennes pour un public de catoviens,

Considérant la demande de soutien financier initiée par l'association Face Yvelines pour mener à bien l'opération « Job Academy », soit une subvention exceptionnelle de 4 000 €,

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

DECIDE :

- **d'attribuer** une subvention de 4 000 € pour l'année 2022 à l'association Face Yvelines,
- **d'approuver** la convention entre la ville de Chatou et l'association Face Yvelines fixant les modalités de ce partenariat,
- **d'autoriser** le Maire à signer ladite convention et tout document afférent.

A L'UNANIMITÉ,

Publiée le : 26/09/2022